

## Le mot du maire

---

Chères Vecquemontoises, chers Vecquemontois,

L'automne est bien sûr synonyme de rentrée des classes. Cette rentrée scolaire est toujours un évènement important pour les élèves, les familles et les nouvelles enseignantes. La municipalité, les enseignantes et le personnel communal se sont fortement impliqués pour cette nouvelle année scolaire. Pour une meilleure qualité de la restauration scolaire, la société ISIDORE a été choisie pour la fourniture des repas suite à un appel d'offres.

La société Roquette a fêté les 60 ans du site de Vecquemont. Je lui souhaite de nombreux anniversaires, signe de dynamisme et de prospérité.

Pour assurer à la population et particulièrement aux enfants une plus grande sécurité, la vitesse des véhicules est désormais limitée à 30 km/heure. Les panneaux de signalisation ont été posés par les employés communaux.

Très prochainement, des poubelles pour les déjections canines seront installées pour que notre village soit propre et accueillant. Toute entrave à cette consigne sera sanctionnée. Je compte sur votre implication pour le bien être de chacun.

Les élections présidentielles se profilent et en avant-première, l'organisation des primaires ouvertes. Je vous invite à vous déplacer pour désigner un candidat. Ce choix sera ainsi représentatif de l'ensemble des français et non pas d'une poignée de militants. Le redressement de notre pays est un enjeu important.

Les fêtes de fin d'année approchent, je vous les souhaite joyeuses et chaleureuses. En attendant, nous préparons avec plaisir le repas des aînés qui constitue un moment fort dans la vie de notre commune, puisqu'il nous permet de nous rassembler et d'échanger de manière conviviale.

Bien cordialement,  
**Jean-Louis BRUXELLE**

## Le mot de l'adjointe, chargée des finances



En tant que représentante de Vecquemont à la Communauté de Communes du Val de Somme, j'appartiens à la commission « *Stratégie-Planification-Communication* » sous la présidence de M. Denis Demarcy (maire de Bonnay).

Le travail de cette commission repose, entre autres, sur l'élaboration des bulletins d'information de l'intercommunalité que vous recevez régulièrement.

L'autre fonction importante de ces réunions consiste à réfléchir et à trouver des possibilités de **mutualisation de moyens**, de services ou de biens.

Depuis les restrictions de dotations faites aux communes, il est évident que les groupements représentent un levier important d'économies soit au niveau de la Communauté de Communes soit pour Vecquemont, avec les communes alentours.

A ce jour, certaines mutualisations sont déjà effectives : formations des employés communaux à l'utilisation des produits phytosanitaires, formation incendie ou encore aux gestes de premiers secours.

Les secrétaires de mairie sont également concernés par ces formations mutualisées comme la gestion des documents ou l'utilisation de logiciels.

Il est donc possible de réaliser certaines formations sur Corbie dans les locaux de la Communauté de Communes à moindre coût et avec moins de déplacements.

Des tarifs groupés ont ainsi été obtenus sur les contrats de maintenance du matériel (photocopieur, logiciels de mairie) ou encore sur les fournitures de bureau.

En revanche, des limites apparaissent parfois à ces mutualisations surtout pour l'achat de certains matériels d'où l'intérêt de se limiter aux communes voisines, comme le broyeur de branches qui a été acheté conjointement par les communes de Daours, Aubigny et Vecquemont avec une facturation au prorata des populations et avec une convention d'utilisation.

En résumé, mutualiser des achats ou des services reste une des priorités dans notre commune pour une meilleure gestion budgétaire donc si vous avez des idées, vous pouvez échanger avec nous, nous serons à votre écoute...

**Odile DERYCKE**  
*Maire adjointe*

## Investissements et travaux

**Réalisé :**

**École :**



Remplacement des anciennes fenêtres par des fenêtres à double vitrage avec des vitres de sécurité et des volets roulants, réalisation de placards avec portes coulissantes dans la mezzanine, et pose d'un grillage et d'un portail.



**Voirie :**

- Remplacement des panneaux de signalisation pris en charge à 50 % par la Communauté de Communes du Val de Somme (CCVS).
- Modification terre-plein près du feu pour faciliter le dégagement à droite (pris en charge par la CCVS) achat d'une bande de terrain pour l'élargissement de la ruelle des myosotis



**Projets :**

**Atelier municipal :** réalisation d'un grenier pour le rangement du matériel

**Éclairage public :** remise en état des armoires électriques et éclairage avec économie d'énergie

**Mairie :** lancement des appels d'offres pour l'accessibilité

## Jardins communaux

Des jardins communaux sont libres, si vous êtes intéressé(e), merci de transmettre votre demande en mairie.

## Salle polyvalente



**Tarifs de location de la salle polyvalente :**

Personnes extérieures au village : ..... 510 €  
 Habitants de Vecquemont : ..... 235 €

## Les activités périscolaires

**Activités artistiques, sportives et culturelles** proposées par l'association Diabolo sous forme d'ateliers le **jeudi après-midi** de 14 heures à 17 heures.

### De septembre à octobre 2016 :

**Atelier «A la conquête de l'Europe»** : un petit tour en Europe, ça te dit? On t'embarque pour un voyage extraordinaire composé de jeux, de danses, de chants, de cuisine, tout ça en anglais, en allemand, en espagnol... Viens découvrir les coutumes et expressions des pays d'Europe. Je t'attends à partir de la rentrée pour s'amuser et apprendre tous ensemble dans la bonne humeur !

**Atelier « Multisports »** : nos jeunes sportifs vont se découvrir et s'affronter sur différents sports. De l'initiation aux sports traditionnels, à la découverte des sports plus originaux, il y en aura pour tous les goûts. Viens donc nous rejoindre pour te dépenser en équipe ! Nous finirons la séance avec un mini tournoi.



Atelier « A la **découverte du jardin** » tu aimes la nature et tu souhaites aménager un endroit pour pouvoir faire pousser tes fleurs et légumes préférés. Créer des objets de déco pour des pots de fleurs ou encore voir évoluer une plante chez toi.

### De novembre à décembre 2016 :



**Atelier « L'aiguille dans la pelote de laine »** : les tutos d'internet te font rêver ? Toi aussi tu aimerais relooker tes vieux t-shirts ? Alors ce TAP est fait pour toi. Couture, tricot, astuce et déco: tu pourras apprendre à utiliser ces différentes techniques pour te créer un coussin personnalisé ou transformer tes vieux vêtements en sac super tendance ! Attrape du fil et une aiguille pour une période pleine de créativité.

**Atelier «En avant le sport»** : tu veux profiter une dernière fois avant la vague hivernale ? Alors c'est parti rejoins nous pour te dépenser et utiliser tes dernières forces avant l'hiver ! Tu pourras pratiquer différents sports aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (selon ce que la météo nous réserve). Alors prends un bon polaire, ton jogging, tes baskets, et une bouteille d'eau et c'est parti !

# L'école de Vecquemont

L'école de Vecquemont fait partie d'un **regroupement pédagogique intercommunal (RPI)** avec les communes d'Aubigny et de Bussy-les-Daours.

Il compte **101 élèves** réparties en **4 classes**.

L'école d'Aubigny compte 50 élèves et regroupe les classes de petite, moyenne et grande section et le CP.

L'école de Vecquemont compte **51 élèves** et regroupe les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2. Les enseignantes sont Madame **Perrine RAVELLO** (au centre) pour le CE1 et CE2 qui est également la **directrice**, et Mesdames **Valérie LEJEUNE** (à gauche) et **Sophie USAI** (à droite) qui ont la responsabilité de la classe de CM1 -CM2.



L'école de Vecquemont est équipée d'un tableau blanc interactif (TBI) et de 15 ordinateurs portables. Le tableau pédagogique interactif est utilisé dans tous les domaines d'apprentissage.

## Spectacle de Noël

Le **spectacle de Noël** des enfants de la commune se déroulera à la salle polyvalente de Vecquemont le **samedi 17 décembre 2016** à 18 H 30.

Ce spectacle interactif intitulé « **Dis, c'est quand Noël ?** », sera animé par Vincent HORCHOLLE.

**"DIS, C'EST QUAND  
NOËL ?"**



**Spectacle musical interactif  
avec Vincent HORCHOLLE**

**Samedi 17 décembre 2016  
18 H 30  
Salle des fêtes  
VECQUEMONT**

## Dimanche 1er mai : tournoi de pétanques

Le traditionnel tournoi de pétanques s'est déroulé le 1er mai. L'apéritif a été offert par la commune et un barbecue a été allumé afin de permettre aux participants de préparer leur repas.

En fin d'après-midi, les vainqueurs ont été récompensés.





## Jeudi 2 juin : voyage des aînés

Le club pour tous de Daours et le club des aînés vecquemontois ont organisé leur voyage annuel le JEUDI 2 JUIN 2016. Le programme de la journée était le suivant :

**Matin** : visite des sapeurs-pompiers à Montville



Midi  
repas

**Après-midi** : visite du musée des automates à Ry



## Samedi 4 juin : challenge sportif Intercommunal



Un grand merci aux vecquemontoises et vecquemontois qui ont défendu les couleurs de notre commune, en participant à une des épreuves suivantes :

- **pour les 6-10 ans** : Football à 4 , course à pied (2 km env.) , Tennis de table, Jeux picards et trottinette
- **pour les plus de 10 ans** : rallye VTT (15 et 30 km env.), Pétanque (triplette), course à pied (5 km pour les femmes et 10 km pour les hommes env.), Football (équipe de 4), tennis de table, et jeux picards



La journée s'est terminée par un **défilé de chars** proposé par les enfants dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaires et par les associations de Daours et de Bussy-lès-Daours.





## Samedi 18 juin : fête des écoles



Vecquemont a organisé la **fête des écoles** avec l'APERVAB (association des parents d'élèves) et les enseignants du regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

A cette occasion a été annoncé le départ des enseignantes de l'école.



*Mardi 5 juillet : remise des cadeaux pour le départ des enseignantes Madame ANSELME et Madame CARRÉ*



## Dimanche 26 juin : fête de la Saint Jean

La fête de la Saint Jean a été l'occasion d'organiser une réderie, un marché artisanal, une exposition de tracteurs anciens, un repas et un feu de Saint Jean avec une animation musicale grâce à la participation du groupe **STRATUS** dont fait partie **Christophe BOUTORS** (conseiller municipal de la commune).





# Fête du 14 juillet



Cette année, le feu d'artifice a été organisé le **mercredi 13 juillet** à Daours après une prestation des majorettes avec une retraite aux flambeaux.

Le **jeudi 14 juillet**, un repas champêtre (cochon de lait/frites, tarte) et des activités ont été proposés par la commune de Vecquemont : tennis de table, pétanque, tir à l'arc et jeux picards.



## Dimanche 4 septembre : fête communale



A l'occasion de la **fête communale**, après la **marche**, un **apéritif** a été offert par la commune. Ce dernier a été suivi d'un **repas froid** et d'une **animation musicale** avec l'association Avenir musical des cheminots de Longueau et d'**attractions foraines** toute la journée. Cette année un **concours de pâtisserie a été proposé** et ont été récompensées :

- pour le concours enfants :

- 1 - Abigaëlle SCHULZE
- 2 - Lola BOUTHORS



- pour le concours adultes :

- 1 - Nathalie MAUFROY
- 2 - Céline CANDELIER





# Civisme

## Déjections animales (chiens, chevaux...)

Le **ramassage des déjections est obligatoire** depuis avril 2002, même dans le caniveau. Pour que votre animal soit apprécié de tous, ramassez ses déjections.

Pour cela, munissez-vous de sachets, cela vous évitera une **sanction (PV de 35 euros)** car nous souhaitons conserver notre village accueillant et propre.



**Déchetterie** située à côté de la gare de Corbie  
 Carte d'accès obligatoire  
 (établie sur place sur présentation d'un justificatif de domicile)

### Horaires d'Hiver (du 1er octobre au 31 mars)

**Lundi, mercredi, vendredi, samedi** : .....9 h 00 -12 h 00 et 14 h 00 -18 h 00  
**Mardi, jeudi** : ..... 14 h 00 -18 h 00  
**Dimanche** : ..... 9 h 00 - 12 h 00

## Circulation

Nous vous rappelons qu'il convient de respecter le **sens de circulation** et la **vitesse** dans les rues de la commune. **LA VITESSE EST LIMITÉE À 30 KM / HEURE SUR L'ENSEMBLE DU VILLAGE** pour assurer la sécurité des enfants, des administrés et des usagers.



## Inscription sur la liste électorale

### Principe :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### Qui peut être électeur ?

- Il faut remplir les conditions suivantes :
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.



### Où s'inscrire ?

À la mairie de Vecquemont

### Principe : LE PLUS TÔT POSSIBLE et avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2017, il faut donc s'inscrire **au plus tard le 31 décembre 2016**.

### Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection,
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier,
- Militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier,
- Acquisition de la nationalité française après le 1er janvier,
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.



# Le dispositif de participation citoyenne

## LE RÔLE DE CHACUN

### Le Maire

Pivot en matière de **prévention de la délinquance** dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

### Les résidents

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des **actes élémentaires de prévention** : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

### La gendarmerie

Le **dispositif est strictement encadré par la gendarmerie** qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie de Corbie.



## UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à **sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.**

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce **dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire** ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

## Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).



## Randonnée pédestre

Dates	Parcours	Distance
<b>Samedi 3 décembre à 13 heures 45</b>	Dans le cadre du <b>Téléthon</b> , les marcheurs de Corbie nous invitent à les rejoindre pour <b>un parcours de solidarité</b> , Direction Fouilloy, Aubigny, Vecquemont, Daours. Le retour se fera en voiture avec une navette du club de Corbie pour récupérer les voitures.	7,5 km 1 h 15 env.

## Dates à retenir

<b>27 novembre :</b>	<b>Bourse aux jouets</b> organisée par l'APERVAB
<b>2 décembre :</b>	<b>Téléthon</b>
<b>4 décembre :</b>	Repas des <b>aînés</b>
<b>17 décembre :</b>	<b>Spectacle musical interactif de Noël</b> « Dis c'est quand Noël ? » pour les enfants avec Vincent HORCHOLLE à la salle polyvalente à <b>18 h 30</b> .
<b>21 décembre :</b>	<b>Colis des aînés</b> ( <i>mercredi après-midi et début de soirée</i> )
<b>6 janvier :</b>	Cérémonie des <b>vœux</b>
<b>11 février :</b>	Concours de manille organisé par la société de chasse en plaine Contactez M. GOSSET — Tél. 06 85 78 66 39

## Mairie

**Horaires d'ouverture du secrétariat :** mardi - jeudi de 14 h à 18 h / vendredi de 9 h à 12 h

**Permanence du maire et des adjoints :** ..... le mercredi de 18 h à 19 h

**Coordonnées :** ..... tél. **03 22 48 44 73** ou 09 75 45 15 11 / Fax 03 22 96 84 24

**Courriel :** [mairiedevequemont@orange.fr](mailto:mairiedevequemont@orange.fr) ..... **Site internet :** [www.vecquemont.fr](http://www.vecquemont.fr)



**Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins en novembre 2016**

**Responsable de la publication :** Jean-Louis BRUXELLE

**Rédaction :** Valérie HEQUET, François GAUDIN, Frédéric KUNCZE, Jean-Luc LOGIEST et Laurent VANZWALMEN

